

CONDITIONS GENERALES DE REPARATION D'IFIXTECH

1. OBJET ET APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES

- 1.1 En contractant des services de Réparation et/ou d'entretien avec IFIXTECH, Vous acceptez l'application des présentes conditions générales (ci-après les « Conditions Générales ») ;
- 1.2 Les présentes Conditions Générales sont complétées par les Conditions Particulières contenues sur les autres documents commerciaux d'IFIXTECH tel que le Bon de Commande et/ou de Réception.
- 1.3 L'acceptation des présentes Conditions Générales excluent l'application de toute autre disposition se trouvant dans vos propres conditions générales de vente ou d'achat, factures, ou tout autre documents commerciaux, excepté accord préalable et écrit de la part d'IFIXTECH.
- 1.4 IFIXTECH se réserve le droit d'adapter et modifier les présentes Conditions Générales.
- 1.5 Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de la commande (dans nos locaux ou sur le Site internet).

2. DEFINITION

- 2.1 « **IFIXTECH** » désigne la SPRL IFIXTECH dont le siège social est établi au 308 avenue Kersbeek à 1180 Bruxelles enregistrée à la BCE sous le numéro RPM : 0500.991.934.
- 2.2 « **Appareil** » désigne tout bien confié à IFIXTECH pour Réparation.
- 2.3 « **Conditions Particulières** » désigne les Conditions supplémentaires et complémentaires aux Présentes Conditions Générales qui se trouvent au bas du Bon de Commande et du Bon de réception.
- 2.4 « **Bon de commande** » désigne le document envoyé par email au Client lors du dépôt de l'Appareil à réparer.
- 2.5 « **Bon de réception** » désigne le document contractuel signé par IFIXTECH et le Client lors de la réception de l'Appareil réparé. Ce document consiste en la matérialisation de l'acte juridique d'agrément par le Client de la Réparation de l'Appareil effectué par IFIXTECH pour son compte purgeant ainsi cette Réparation de tout vice apparent.
- 2.6 « **Réparation** » désigne toute prestation d'IFIXTECH consistant en une ou plusieurs manipulations en vue de rendre un Appareil à nouveau fonctionnel, cela peut viser notamment des procédés de nettoyage, désoxydation, remplacement et/ou la réparation de toute pièce, à l'exception de l'habillage externe dudit l'Appareil.
- 2.7 « **Site** » désigne le site internet édité par IFIXTECH disponible à l'adresse suivante www.IFIXTECH.be
- 2.8 « **Vous** » ou le « **Client** » désigne la personne physique ayant conclu ce contrat d'entretien et/ou de Réparation avec IFIXTECH ;

3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES LORS D'UNE COMMANDE DE SERVICES EASYREPAIR SUR LE SITE IFIXTECH

- 3.1 Lors de la commande via le Site d'un service « **EASYREPAIR** », l'acceptation en ligne des présentes Conditions Générales sera matérialisée par un processus obligatoire de case à cocher et de l'envoi de vos coordonnées personnelles lors du remplissage d'un formulaire spécifiquement prévu à cet effet.
- 3.2 Vous pouvez consulter à tout moment le texte des Conditions générales, l'enregistrer et l'imprimer à partir du Site IFIXTECH.

4. DUREE

- 4.1 Les présentes Conditions Générales sont en vigueur à compter du 15/03/2015

5. DESCRIPTION DES SERVICES D'IFIXTECH

- 5.1 IFIXTECH offre un service de Réparation et de personnalisation de smartphones, de tablettes de toutes marques et d'ordinateurs.
- 5.2 Dans le cadre de la Réparation de votre Appareil, IFIXTECH se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou des pièces équivalentes en termes de performance et de fiabilité.
- 5.3 Toute pièce remplacée pendant la Réparation deviendra la propriété d'IFIXTECH et les pièces installées sur l'Appareil du Client deviendront sa propriété.
- 5.4 IFIXTECH est un prestataire de service de Réparation et mettra tout en œuvre pour que cette Réparation soit effectuée conformément aux règles de l'art en la matière.
- 5.5 IFIXTECH veillera à la garde de l'Appareil à réparer avec le même soin qu'elle porte à ses propres effets.

6. PROCESSUS DE COMMANDE

- 6.1 Le Client peut demander un devis et passer commande directement dans un de nos centres de Réparation physique dont les coordonnées se trouvent sur le Site.
- 6.2 Au cas où le Client voudrait faire appel au Service EASYREPAIR, il devra suivre les différentes étapes prévues sur le Site. Ces différentes étapes ont pour objectif de faciliter la prise de commande par le Client si celui-ci a lui-même déterminé le problème affectant son Appareil.
- 6.3 Les différentes étapes prévues sur le Site mèneront le Client à choisir l'Appareil à réparer, la marque le modèle et le problème à résoudre. Le prix de cette Réparation sera alors indiqué.
- 6.4 Toutefois, ce prix de Réparation sera communiqué à titre indicatif, car il est tout à fait possible qu'à l'examen de l'Appareil, le technicien se rende compte de la présence d'autres problèmes.
- 6.5 Au moment de la prise de commande via un centre de réparation ou via le Site internet, le Client complètera une fiche de Réparation dans laquelle il devra mentionner ses coordonnées (nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, le numéro du modèle de votre Appareil et l'adresse de son domicile ainsi que de son lieu de travail) et ses disponibilités.
- 6.6 Un Bon de Commande comprenant la description du problème ainsi que la description de la prestation à accomplir par IFIXTECH lui sera ensuite envoyé à l'adresse email communiquée.
- 6.7 Il est donc conseillé au Client de prendre rapidement connaissance de ce Bon de commande et, en cas d'erreur, d'en aviser rapidement IFIXTECH, par email.

7. RECEPTION

- 7.1 Lorsque l'Appareil est réparé, le Client sera invité à inspecter l'Appareil afin de vérifier si la Réparation a été correctement effectuée.
- 7.2 Après cette vérification, le paiement effectué par le Client ainsi que la signature du Bon de Réception sans réserve formaliseront l'agrément et la reconnaissance du Client que les prestations d'IFIXTECH ont été effectuées conformément aux ordres du Client spécifiés dans le Bon de Commande.
- 7.3 En signant le Bon de réception sans réserve, le Client décharge IFIXTECH de toute responsabilité découlant de ces prestations de Réparation.
- 7.4 Si une nouvelle déféctuosité survient après la signature du Bon de réception, le Client doit en avvertir IFIXTECH dans un délai maximum d'1 mois par voie écrite.
- 7.5 Le Client sera invité à rapporter l'Appareil en magasin afin qu'IFIXTECH examine l'origine de la nouvelle déféctuosité. Si l'origine de la déféctuosité est due à la Réparation, IFIXTECH procédera à une nouvelle Réparation à ses frais, à condition que cette Réparation soit encore possible.
- 7.6 En revanche, si l'origine de cette nouvelle déféctuosité n'est pas due à la Réparation initiale, IFIXTECH ne devra pas procéder à une nouvelle Réparation à ses frais. Toute nouvelle Réparation fera par conséquent l'objet d'une nouvelle facturation.
- 7.7 Après l'écoulement de 6 mois à partir de la signature du Bon de Réception, la Réparation sera considérée comme avoir été définitivement exécutée conformément aux attentes du Client. Tout nouvelle déféctuosité apparaissant après ces 6 mois, sera considérée comme causée par le Client ou par l'usure normale de l'Appareil.

8. PRIX ET PAIEMENT

- 8.1 Les prix de nos services sont mentionnés en euro TTC sur le Site d'IFIXTECH ainsi que sur le Bon de Commande. Les prix à prendre en compte sont ceux indiqués le jour de la commande.
- 8.2 IFIXTECH se réserve le droit de subordonner l'exécution de la commande au paiement d'un acompte de 30% de la facture finale.
- 8.3 IFIXTECH se réserve le droit de demander des frais de devis au cas où celui-ci porterait sur des Réparations complexes nécessitant un temps de Réparation conséquent (minimum 3 heures).
- 8.4 Si la Réparation nécessite de la main d'œuvre ou des pièces supplémentaires, une révision du devis Vous sera soumise. En cas de refus, votre Appareil Vous sera remis et IFIXTECH se réserve le droit de Vous facturer les frais de diagnostic et de devis, ainsi que les frais de port, le cas échéant.
- 8.5 Le paiement des factures s'effectue en espèces et/ou par carte bancaire dan nos points de Réparation physiques et par virement bancaire.
- 8.6 En cas de commande d'un service EASYREPAIR, un forfait de déplacement de base Vous sera facturé à hauteur de 15€ ainsi qu'un montant additionnel de 0,75€/km pour le déplacement du technicien.
- 8.7 Toutefois, au de-là des distances maximums suivantes, IFIXTECH se réserve le droit de ne pas Vous fournir un service EASYREPAIR:
- 8.8 Bruxelles : les services EASYREPAIR sont fournis dans un diamètre de distance fixé à maximum 15km du magasin IFIXTECH situé dans le Passage Louise à 1000 Bruxelles. Overijse : les services EASYREPAIR sont fournis dans un diamètre de distance fixé à maximum 25km du magasin IFIXTECH situé au 551 Brusselsesteenweg à Overijse.

- 8.9 En cas de non-paiement du montant par le Client, des intérêts contractuels fixés à 10% seront dus de plein droit et sans mise en demeure préalable. En outre, une indemnité forfaitaire de l'ordre de 10% sera appliquée sur la totalité du montant de la facture impayée, avec un minimum de 50€.
- 8.10 Une facture est, pour le Client professionnel, acceptée au sens de l'article 25 alinéa 2 du Code de commerce, si celle-ci n'est pas contestée dans les 10 jours.

9. DROIT DE RETRACTATION

- 9.1 Il est porté à l'attention du Client non professionnel que, conformément à l'article VI.47 du Code de droit économique, celui-ci dispose de 14 jours pour se rétracter d'une commande effectuée par téléphone ou par l'intermédiaire du Site.
 - 9.2 Conformément à l'article VI.53 du Code de droit économique, ce droit de rétractation légal n'est toutefois pas d'application lorsque le Client a demandé expressément à IFIXTECH de se rendre à son domicile et/ou à son travail afin d'effectuer une Réparation (concerne le service EASYREPAIR).
 - 9.3 Le droit de rétractation ne s'appliquera pas aux commandes effectuées dans les locaux physiques d'IFIXTECH.
 - 9.4 IFIXTECH se réserve le droit de demander le paiement de la totalité de la facture finale à titre d'indemnité de résiliation.
- ## 10. RESPONSABILITE
- 10.1 Les délais de Réparation annoncés par IFIXTECH, le sont à titre indicatif.
 - 10.2 En aucun cas, IFIXTECH sera tenue responsable pour un retard dans l'exécution du contrat ou pour l'inexécution du contrat pour une cause externe telle qu'une rupture de stock, défaut d'un fournisseur, indisponibilité d'une ou plusieurs pièce(s), etc.
 - 10.3 10.3 Dans la mesure où la responsabilité d'IFIXTECH devrait tout de même être engagée, celle-ci se limitera dans tous les cas au dommage prévisible lors de la souscription du contrat.
 - 10.4 IFIXTECH n'assumera donc aucune responsabilité pour les manques à gagner, les dommages directs et/ou indirects découlant d'une perte au sens large de quelque nature qu'ils soient.
 - 10.5 Le dommage prévisible lors de la conclusion d'un contrat de Réparation avec IFIXTECH sera plafonné au prix de la Réparation.
 - 10.6 Pour les Clients professionnels cette limitation de responsabilité sera applicable également en cas de faute lourde d'IFIXTECH et/ou ses préposés.
 - 10.7 IFIXTECH ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages inhérents au produit et/ou des défauts non conceptuels résultant d'une cause externe, totalement étrangère à IFIXTECH, que le Client soit fautif ou non.
 - 10.8 Il est porté à l'attention du Client qu'il est préférable qu'il enregistre les données contenues dans de l'Appareil sur un autre support car IFIXTECH ne peut pas garantir que ces données seront conservées sur l'Appareil, après Réparation.

11. GARANTIE COMMERCIALE DE 6 MOIS

- 11.1 IFIXTECH offre une garantie commerciale de 6 mois en ce qui concerne les pièces de rechange, à ce titre, si une pièce utilisée par IFIXTECH s'avère défectueuse endéans les 6 mois suivant la Réparation, IFIXTECH la remplacera à ses frais.
- 11.2 Cette garantie commerciale est de nature contractuelle, et complète les droits et recours conférés par les lois et/ou réglementations de protection du consommateur dans leur pays de résidence.
- 11.3 Toutefois, cette garantie commerciale ne peut porter que sur le même défaut objet de la première Réparation et à condition qu'il soit non consécutif à une mauvaise utilisation et/ou manipulation de l'Appareil.

12. TRANSFERT DES RISQUES

- 12.1 En cas d'envoi de l'Appareil réparé à l'adresse souhaitée par le Client, le transfert des risques s'opérera dès la transmission du colis au service de transport. En cas de dommage causé à l'Appareil en cours de transport, il incombe au Client d'introduire tout recours qu'il souhaiterait exercer contre le transporteur.

13. UTILISATION DU SITE

- 13.1 La licence d'utilisation du Site IFIXTECH qui Vous est accordée est limitée à l'accès et à l'utilisation du Site IFIXTECH pour votre seul usage personnel.
- 13.2 Cette licence ne Vous permet en aucun cas d'utiliser, pour la vente ou pour toute autre utilisation commerciale ce Site ou son contenu.

14. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 14.1 IFIXTECH détient tous les droits de propriété intellectuelle sur tout le contenu du Site, tout autres éléments immatériels tels que des marques, logos, dessins, abréviation, slogan, images dans la communication online/offline et ou documents transmis par IFIXTECH à l'exception des droits détenus par les fabricants des Appareils mentionnés à titre informatif par IFIXTECH dans le cadre de la description de ses services.
- 14.2 Tout acte d'exploitation de ces éléments, en tout ou partie, est constitutive de contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale de son auteur.

15. PROTECTION DE LA VIE PRIVEE A L'EGARD DES TRAITEMENTS DES DONNEES à CARACTERE PERSONNEL

- 15.1 IFIXTECH traite et collecte les données personnelles de ces Clients dans le respect de la législation sur la vie privée.
- 15.2 L'information complète sur l'utilisation des données personnelles est contenue dans notre Politique de protection des données personnelles.

16. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

- 16.1 Les présentes Conditions Générales, et plus généralement le contrat que Vous concluez avec IFIXTECH sont soumis au droit belge. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux belges.
- 16.2 A défaut de règlement à l'amiable d'une réclamation afférente aux Prestations concernées par les présentes. Conditions Générales, seule IFIXTECH pourra être attrait en justice.

17. ASSISTANCE ET RECLAMATIONS

- 17.1 Toute réclamation doit être adressée par écrit à IFIXTECH à la réception du l'Appareil réparé ou en cas d'envoi dans les 7 jours ouvrables à dater de la Réception et/ou livraison.
- 17.2 Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: 308 avenue Kersbeek à 1180 Bruxelles. Par courrier postal : Téléphone : 02/657.94.61 Par mail : contact@IFIXTECH.be

18. DISPOSITIONS FINALES

- 18.1 Le fait qu'IFIXTECH ne se prévale pas, à un moment ou à un autre, d'une des dispositions des présentes Conditions Générales ne pourra être interprété comme valant renonciation par cette dernière à s'en prévaloir ultérieurement.
- 18.2 Dans le cas où l'une des dispositions des Conditions Générales serait déclarée nulle ou sans effet, elle serait réputée non écrite, sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions, sauf si la disposition déclarée nulle ou sans effet était essentielle et déterminante.
- 18.3 Les données électroniques conservées dans les systèmes d'information IFIXTECH font foi entre les parties, jusqu'à preuve contraire. Ces données électroniques constituent donc des preuves recevables, valables et opposables aux Clients dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé sur support papier.
- 18.4 En ce qui concerne le dépôt, 1 mois après que Vous ayez été notifié de la réparation de votre Appareil, IFIXTECH vous chargera un montant de 15 euros par mois supplémentaire, si vous ne venez pas chercher votre Appareil après deux mois.